

SOLIDARITÉ UKRAINE CENTRE DE COLLECTE

En solidarité avec le peuple ukrainien, la Ville de Chinon se mobilise pour collecter des dons matériels. Cette démarche est encadrée par la Protection Civile et l'Association des Maires de France.

**Le centre de collecte est ouvert à la Mairie de Chinon
à partir du lundi 7 mars : de 10h à 12h.**

Liste des dons possibles : www.ville-chinon.com

Nous remercions également les personnes qui ont proposé des hébergements pour les réfugiés. Ces offres seront centralisées par la Préfecture.

Le timbre à l'honneur le 12 et 13 mars en mairie

La Fête du Timbre est un événement national qui a lieu dans de nombreuses villes en France. Au niveau du Département, elle est organisée par l'Amicale Philatélique Chinonaise, lors d'une manifestation festive.

Le thème de cette année est «Le voyage» avec des focus sur les TER de la SNCF et sur la randonnée pédestre.

L'association proposera sur les deux jours un stand de vente de souvenirs officiels et présentera une exposition philatélique d'une quarantaine de cadres ainsi que des animations autour du timbre. La Poste tiendra à cette occasion, un bureau temporaire. Qu'ils soient jeunes ou plus âgés, les amateurs éclairés, collectionneurs en devenir et même les simples curieux, pourront déambuler au gré des collections présentées et chiner auprès d'un négociant professionnel en philatélie présent sur le week-end. Des ateliers pour enfants seront également à découvrir et des lots seront à gagner avec tirage au sort sur les deux jours avec à la clé des chèques cadeaux.

Les Vadrouilleurs Chinonais seront également partenaires de l'événement avec l'organisation d'une randonnée le dimanche matin.

**Mairie de Chinon, samedi 12 mars de 10h à 18h
et dimanche 13 mars de 10h à 17h.**



Le printemps se dessine à Chinon

Après un hiver rigoureux, nous attendons tous de redécouvrir notre belle ville de Chinon sous le soleil pour profiter pleinement de ses terrasses, de ses bords de Vienne, de ses balades sur l'Île de Tours, de ses rues aux attraits historiques et patrimoniaux...

Pour fêter l'arrivée prochaine du printemps, la Ville a proposé aux enfants de l'ALSH Colette Desblaches, d'illustrer dans un dessin la thématique «Le printemps se dessine à Chinon».



Une exposition des différentes réalisations sera visible le samedi 19 mars, place des Trois Grâces (place de la Fontaine), à partir de 11h.

Les dessins seront conservés tout au long de la semaine, en installation éphémère autour de la place.

Semaine propreté du 21 au 25 mars

Chaque jour, les agents du service propreté et espaces verts procèdent au nettoyage et à l'entretien de l'ensemble du domaine public.

En complément de ce travail quotidien, nous allons, pour la deuxième année consécutive organiser «la semaine propreté»; nettoyeurs haute pression, hydro laveuses... sillonneront nos rues, nos trottoirs et nos places. Toute l'équipe sera mobilisée et renforcée pour donner le coup d'envoi de la campagne de propreté de printemps destinée à faire de notre ville un espace agréable à vivre.

Chacun doit, en complément de la collectivité, prendre sa part dans cette démarche.

Mégots, déjections canines, tags, sacs d'ordures ménagères déposés sans respecter les dates de collecte... sont des éléments nuisibles à la propreté de notre environnement, il est donc indispensable que chaque Chinonais adopte les bons gestes dans le respect du travail fourni par les services de la ville.

La propreté c'est l'affaire de tous.



Une exposition itinérante pour expliquer la politique de la CC CVL



Une exposition itinérante composée de neuf panneaux explique les politiques prioritaires menées par la communauté de communes Chinon Vienne et Loire et ses communes membres.

Cette exposition est visible à la mairie de Chinon, jusqu'au 14 mars. Elle dessine le projet de territoire voté pour les six prochaines années.

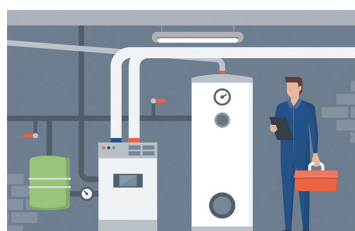
Les sujets abordés concernent notre vie quotidienne dans des domaines aussi larges que l'économie, le logement, la mobilité, le sport, la culture, mieux vieillir, mieux grandir et la transition écologique... Si vous souhaitez vous informer sur les orientations prises par la CC CVL, venez découvrir cette exposition.

Changez votre chaudière, réduisez votre consommation et faites des économies d'énergie !

L'État, dans le cadre de la transition énergétique, a annoncé la fin de l'installation des chaudières fioul au 1^{er} juillet 2022. À partir de cette date, les remplacements et les nouvelles installations de chaudières fioul seront interdits.

Pour aider les propriétaires concernés à convertir leur chaudière fioul, ainsi que tous ceux qui souhaitent passer à une chaudière au gaz, Chinon s'associe à GRDF (Gaz Réseau Distribution France) afin de proposer une information complète sur les alternatives énergétiques et leur permettre de bénéficier, d'un branchement au réseau de gaz offert (**soit une économie de plus de 600 € TTC**).

Réduction de votre facture énergétique, diminution des émissions de gaz à effet de serre et des émissions de particules fines... n'attendez plus... agissez pour changer votre vieille chaudière fioul !



**Renseignement sur
cette offre valable
du 1^{er} au 30 avril
: Loris Beaumont
- 06 76 31 86 15
- mail : lauris.
beaumont@grdf.fr**

Don du sang à l'Espace Rabelais

Deux années de tensions permanentes liées aux impacts générés par la Covid (annulations de collectes en entreprises et en universités, plus faible mobilisation des donneurs, difficultés de recrutement de personnel médical) ont considérablement affecté la collecte de sang.

Don de sang et Covid19, on fait le point !



Faut-il présenter le pass vaccinal pour accéder à une collecte ?

Les collectes de sang n'étant ni des lieux de loisirs et culture, ni des lieux rassemblant des personnes fragiles, ni le pass sanitaire ni le pass vaccinal ne sont nécessaires pour y accéder, y compris lorsque les sites de collecte se trouvent dans une enceinte hospitalière. Le port du masque reste néanmoins obligatoire.

Je suis positif ou je présente des symptômes évocateurs de covid-19, quand pourrais-je donner mon sang ?

Les personnes ayant présenté des symptômes de Covid-19 doivent attendre 14 jours après disparition des symptômes pour donner leur sang ou 14 jours après avoir été testées positives.

Faut-il attendre pour donner son sang après une vaccination contre le covid ?

Il est possible de donner son sang sans délai après une injection de vaccin contre la Covid-19.

Je ne suis pas vacciné contre la covid-19 ou ne dispose pas d'un schéma vaccinal complet, puis-je donner mon sang ?

Il n'est pas nécessaire d'être vacciné pour donner son sang. L'EFS accueille tous les donneurs en capacité de donner, vaccinés et non vaccinés.

**Rendez-vous : Mardi 8 mars / mardi 5 avril
de 15h à 19h.**

Retrouvez toutes nos actualités sur le site de la mairie : www.ville-chinon.com

Responsable de la publication : Jean-Luc Dupont

Contact : Mairie de Chinon - 02 47 93 53 00.

Impression : Multi Impressions - Dépôt légal : Mars 2022